

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00115

CREATIONS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES

Le Bureau communautaire a été convoqué le 17 mars 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gérard MANET

Membres titulaires absents excusés :

M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Christophe FAVERJON, M. Luc FRANCOIS, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 30 mars 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170314-D20170011510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170330



DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2017

CREATIONS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES

I. Créations et transformations de postes

1°) Créations de postes :

Dans le prolongement du BP 2017 voté lors de la séance du Conseil de communauté du 09 mars 2017, il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Créations de postes		
Fonction et/ou Cadre d'emploi Temps de travail	Direction/service	Observations
Technicien(ne) « Développement des Energies Renouvelables »(1) Techniciens territoriaux Temps complet 1 poste	Développement durable et énergies	La collectivité s'est portée volontaire auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour porter un contrat de développement des énergies renouvelables thermiques à l'échelle du territoire TEPOS Saint-Etienne Métropole – Parc du Pilat. Ce contrat a pour ambition de relancer le développement des énergies renouvelables thermiques (biomasse, géothermie, solaire thermique, récupération de chaleur fatale) et d'impulser une dynamique territoriale en la matière en mobilisant largement tous les acteurs économiques du territoire (hors particuliers). Financement des postes par l'ADEME à hauteur de 270 000€ sur 3 ans.
Responsable du contrat « Développement des Energies Renouvelables » (2) Ingénieur territoriaux Temps complet 1 poste	Développement durable et énergies	
Technicien réseaux de chaleur (3) Techniciens territoriaux Temps complet 1 poste	Développement durable et énergies	Saint-Etienne Métropole a repris la compétence de gestion de 8 réseaux de chaleur communautaires suite au passage en communauté urbaine au 1er janvier 2016. La mission en charge de la gestion de ces réseaux est composée aujourd'hui de deux ingénieurs et d'une assistante. Il s'agit de compléter cette équipe par le recrutement d'un(e) technicien(e) qui sera particulièrement affecté au suivi des réseaux de l'Ondaine et qui pourra intervenir au besoin sur les autres réseaux de la métropole.
Agent d'accueil pépinière BHT Adjoint administratif Temps complet 1 poste	ESRIE	Poste à pourvoir par repositionnement.

<p>Chef de projet animation et coordination filières d'excellence (4) Attachés ou ingénieurs territoriaux Temps complet 1 poste</p>	<p>ESRIE</p>	<p>Poste indispensable si SEM souhaite être un interlocuteur de la Région sur le sujet et bénéficiaire au même titre que les autres Métropoles des politiques filières régionales / nationales.</p> <p>Financement possible par redéploiement de crédits de fonctionnement.</p> <p>Assurer le suivi des montants alloués en subventions chaque année (près de 750 000€ en fonctionnement et 300 000€ en actions collectives) et aux investissements réalisés sur les campus (près de 16M€ sur la période 2015-2020), améliorer le retour sur investissement de ses aides aux filières d'excellence.</p>
<p>Assistant(e) administratif(ive) transports scolaires Adjoint administratif Temps complet 1 poste</p>	<p>Transports et mobilité</p>	<p>Impact du SDCI : inscription dans les transports scolaires et suivi des dossiers de plus de 1 000 élèves supplémentaires, suivi des contrats des transporteurs.</p>
<p>Chargé d'exécution financière Rédacteurs territoriaux Temps complet 1 poste</p>	<p>Finances</p>	<p>Prise en compte de l'impact des transferts de compétences et de la mise en œuvre du SDCI sur le volume d'activité de la direction Finances.</p>
<p>Instructeur/institutrice des autorisations d'urbanisme Adjoint administratif, rédacteur territorial ou technicien territorial. Temps complet 1 poste</p>	<p>Action Territoriale</p>	<p>Création d'un poste permettant l'intégration d'un agent instructeur des autorisations d'urbanisme. Objectif à terme d'intégrer progressivement les agents instructeurs actuellement mis à disposition.</p>

(1) Les missions afférentes au poste de technicien(ne) « Développement des Energies Renouvelables » sont principalement articulées autour de :

- l'accompagnement des maîtres d'ouvrages locaux désireux de mettre en œuvre des solutions d'énergies renouvelables thermiques dans leurs projets, de l'étude de faisabilité à la réalisation des projets grâce à son expertise des énergies renouvelables thermiques,
- des études de faisabilité et de dimensionnement pour des projets mettant en œuvre d'autres énergies renouvelables (solaire photovoltaïque, méthanisation, etc.) et accompagnement technique des porteurs de projets en la matière, le tout en lien avec les autres chargés de mission de la Direction du Développement Durable et Energies et les chargés de mission des communautés de communes du Parc du Pilat,
- la veille technique concernant les énergies renouvelables mises en œuvre.

Les niveaux de recrutement et de rémunération seraient basés sur ceux afférents au cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Compte tenu de la nature des fonctions décrites ci-dessus et des besoins spécifiques du service, le recrutement pourra s'effectuer sur la base de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

(2) Les missions afférentes aux poste de responsable du contrat « Développement des Energies Renouvelables sont principalement articulées autour de :

- du pilotage du contrat territorial de développement des énergies renouvelables thermiques,
- l'étude des potentiels et la mise en œuvre des outils favorables au développement de l'ensemble des énergies renouvelables ainsi que l'accompagnement des porteurs de projets en matière d'énergies renouvelables, le tout en lien avec les autres chargés de mission de la Direction du Développement Durable et Energies et les chargés de mission des communautés de communes du Parc du Pilat.

Les niveaux de recrutement et de rémunération seraient basés sur ceux afférents au grade d'ingénieur territorial.

Compte tenu de la nature des fonctions décrites ci-dessus et des besoins spécifiques du service, le recrutement pourra s'effectuer sur la base de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

(3) Les missions afférentes au poste de technicien(ne) réseaux de chaleur sont principalement articulées autour de :

- la rédaction des cahiers des charges, du suivi des marchés de travaux prévus et du suivi des travaux en collaboration avec les autres membres de la mission Réseaux de chaleur et de gaz,
- l'intervention sur les réseaux et chaufferies en cas de dysfonctionnement,
- l'animation de réunions régulières avec les partenaires (communes de Firminy et d'Unieux, entreprises...),
- la récupération des Certificats d'Economie d'Energie et autres recettes disponibles.

Les niveaux de recrutement et de rémunération seraient basés sur ceux afférents au cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Compte tenu de la nature des fonctions décrites ci-dessus et des besoins spécifiques du service, le recrutement pourra s'effectuer sur la base de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

(4) Les missions afférentes au poste de chef de projet animation et coordination filières d'excellence sont principalement articulées autour de :

- la participation à l'animation des filières d'excellence du territoire (santé, manufacturing, numérique et design/développement durable),
- la prise en charge de l'interface entre l'écosystème Frenchtech Saint-Etienne et les filières d'excellence,

- l'alimentation des outils de suivi et de pilotage.

Les niveaux de recrutement et de rémunération seraient basés sur ceux afférents au cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux.

Compte tenu de la nature des fonctions décrites ci-dessus et des besoins spécifiques du service, le recrutement pourra s'effectuer sur la base de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

2°) Transformations de postes :

Transformation de poste		
Ancienne situation	Nouvelle situation	Observations
Adjoint administratif Temps complet (100%) 1 poste	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe Temps non complet (80%, 29h35) 1 poste	Ce poste s'inscrit dans la réorganisation du Nautiform. Une partie du temps dédié à l'accueil est basculée sur les fonctions de surveillance des bassins
Educateur des Activités Physiques et Sportives Temps non complet 50% 1 poste	Educateur des Activités Physiques et Sportives Temps non complet 80% 1 poste	

II. Poste de directeur(trice) du pilotage et du management territorial

L'organisation générale des services présentée au CTP du 17 novembre 2016 comprend une direction du pilotage et du management territorial.

Le poste de directeur(trice) avait été pourvu par un agent mis à disposition qui a réintégré sa collectivité d'origine. Le poste étant vacant, une déclaration de vacance a été enregistrée sous le n° 04217028832.

Les missions afférentes au poste de directeur du pilotage et du management territorial sont principalement articulées autour :

- de l'élaboration et du suivi des projets d'évolution organisationnelle de la collectivité : évolution de Saint-Etienne Métropole vers le statut de métropole, finalisation de l'organisation liée au SDCI ;
- de l'appui à l'élaboration, le pilotage et la mise en œuvre du projet de territoire.

Les niveaux de recrutement et de rémunération seraient basés sur ceux afférents au grade de directeur territorial.

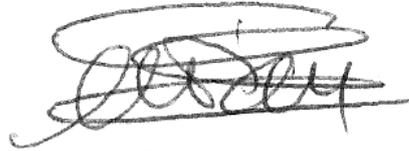
Compte tenu de la nature des fonctions décrites ci-dessus et des besoins spécifiques du service, le recrutement pourra s'effectuer sur la base de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **se prononce sur les créations et la transformation de postes précitées,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à procéder aux recrutements sur les postes précités,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget ressources humaines.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU